

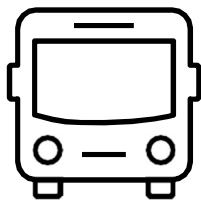
Inscris-TOI

GUIDE POUR LES RÉPONDANTS

POUR L'INSCRIPTION AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS
ET POUR LES MATERNELLES 4 ANS

Automne 2021 pour l'année scolaire 2022-2023

Version du 3 septembre 2021



Service de l'organisation
et du transport scolaire

Centre
de services scolaire
Marie-Victorin

Québec 

NOUVEAUTÉS !

- ✚ Les élèves de tous les niveaux qui souhaitent intégrer un projet pédagogique particulier doivent s'inscrire via la console.
- ✚ Les programmes doivent maintenant être priorisés selon un ordre de préférence. Cette priorisation est importante dans le processus de sélection.
- ✚ Prendre note que des critères d'admission ont été modifiés pour certains programmes.
- ✚ La console respecte maintenant les demandes de choix-école et les demandes de choix-école extraterritoriales.
- ✚ L'envoi des réponses se fera par tour :
 - Le 25 octobre → 1^{er} tour du secondaire
 - Le 11 novembre → 2^e tour du secondaire
 - Le 25 novembre → 3^e tour du secondaire
 - Le 10 janvier → 1^{er} tour du primaire
 - Le 17 janvier → 2^e tour du primaire
 - Le 24 janvier → 3^e tour du primaire

INTRODUCTION

Au Centre de services scolaire Marie-Victorin, en plus d'offrir le **programme régulier** aux élèves de leur secteur, nos écoles secondaires proposent un éventail de **18 projets pédagogiques particuliers**. Les demandes d'admission s'effectuent avec la console « Inscris-toi ».

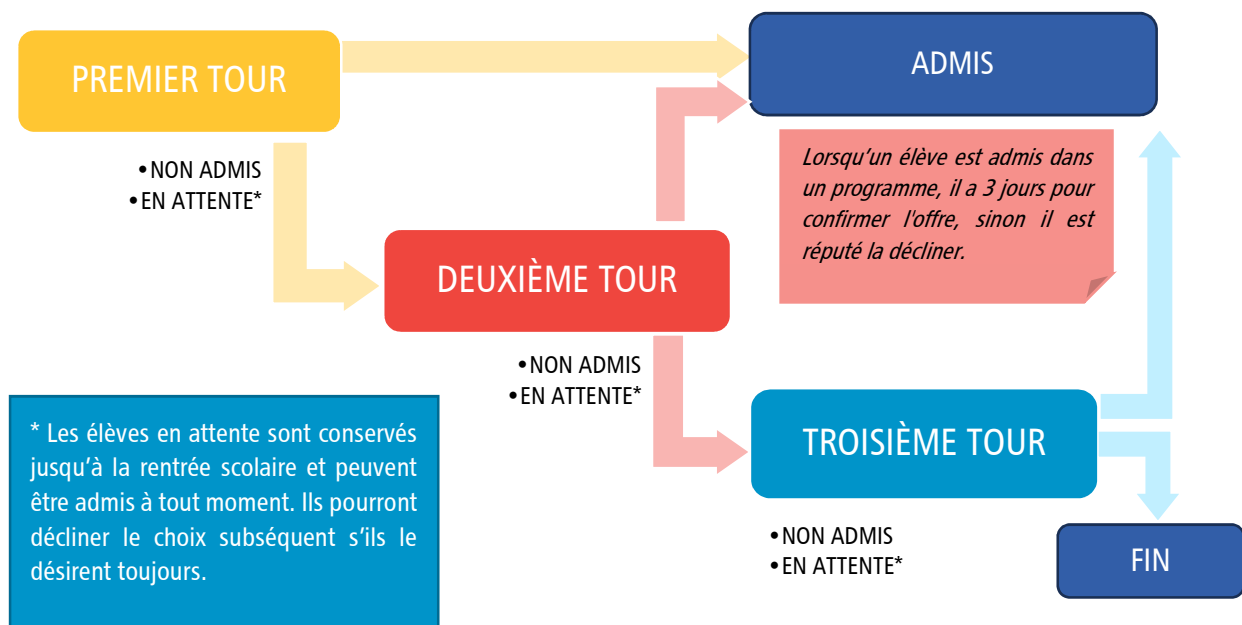
Dans la console « *Inscris-TOI* », les élèves indiquent sur le formulaire électronique jusqu'à trois programmes, **par ordre de préférence**. Cet ordre est très important puisque la sélection des élèves, pour chaque programme, s'effectue en plusieurs phases, pouvant aller jusqu'à 3 tours; la sélection se fait d'abord au 1^{er} tour parmi ceux qui ont indiqué le programme en tant que premier choix*.

Si des places demeurent disponibles à la suite de la sélection des élèves du 1^{er} tour, le comblement des places vacantes se fait parmi ceux qui ont placé le programme en 2^e choix* et qui n'ont pas été admis au 1^{er} tour.

Si des places demeurent encore disponibles à la suite de la sélection des élèves ayant choisi le programme en 2^e choix, alors le comblement des places se fait parmi ceux qui ont choisi le programme en 3^e choix, et qui n'ont pas été admis à leur 1^{er} et 2^e choix.

Le choix des programmes devra être bien réfléchi, car plus les tours avancent et plus les chances d'être sélectionnés diminuent. De plus si toutes les places disponibles se comblent dès le premier tour d'un programme, il n'y aura pas de 2^e et 3^e tour pour celui-ci. Une confirmation d'un choix prioritaire annule les choix suivants.

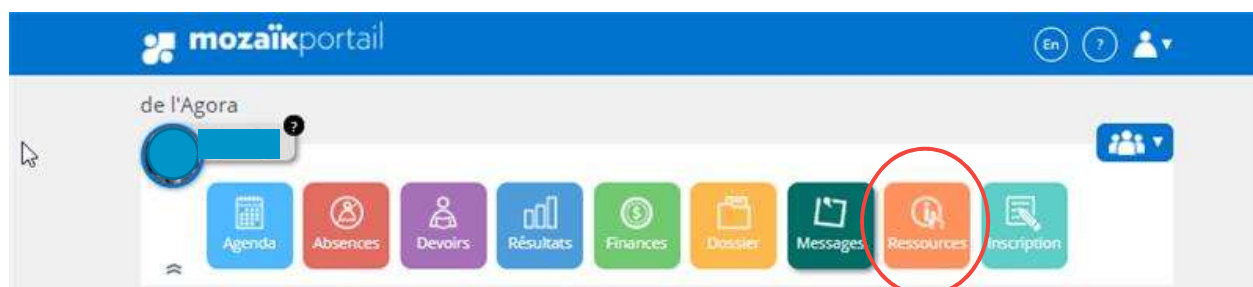
**Un élève qui a été admis dans son programme n'est alors pas admissible aux sélections pour les programmes choisis en deuxième et/ou troisième position.*



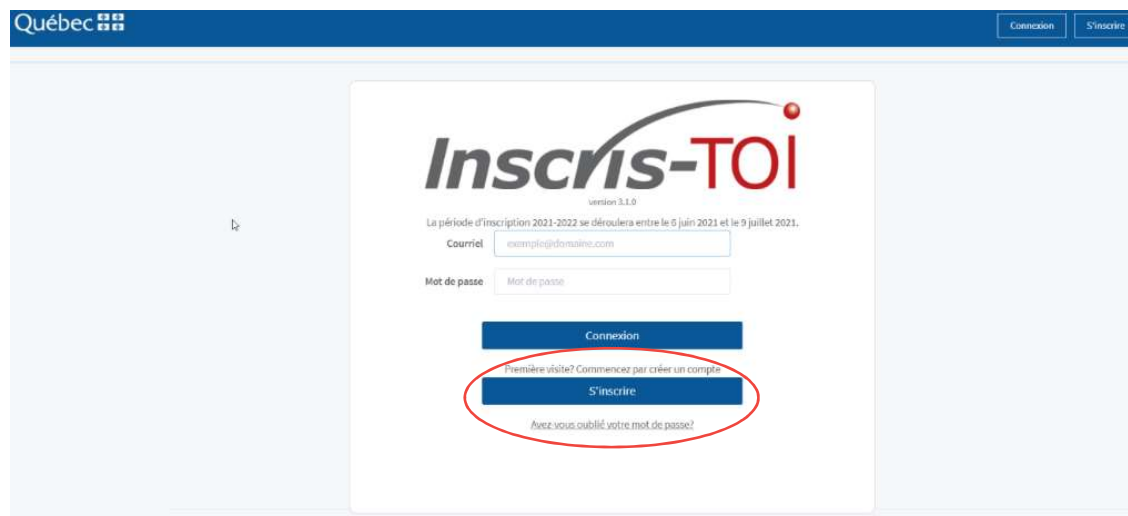
ACCÈS À LA CONSOLE D'ADMISSION

Le lien pour accéder à la console d'inscription *Inscris-TOI* est : https://admission_ppp.csmv.qc.ca/login

Il est situé sur le site web du CSS Marie-Victorin et il est également disponible via le portail Mozaïk, dans la tuile orange « Ressources », sous Centre de services scolaire.



Aucune inscription ou aucun changement ne pourront se faire après la fermeture de la console, sous aucune considération.



CRÉATION D'UN COMPTE AU GUICHET UNIQUE

Pour débuter, cliquer sur « *S'inscrire* » pour se créer un compte dans la console.

Le répondant qui se crée un compte sera responsable du suivi de l'inscription. Un élève ne peut être lié qu'à un seul répondant. **L'adresse courriel doit être l'une de celles qui se trouvent au dossier scolaire de votre enfant.** Elle devra être valide tout au long du processus. Compléter le formulaire et cliquer sur « [Envoyer](#) ».

Après la création d'un compte, vous revenez à la page d'accueil. Saisir le courriel et le mot de passe utilisés précédemment et sélectionner « [Connexion](#) » pour accéder à la page d'accueil de la console.

Page principale de la console

Après l'authentification du parent, sur la page principale s'affichent les inscriptions existantes (s'il y a lieu) sinon, le tableau est vide. Vous retrouverez ici toutes les inscriptions effectuées. Pour l'instant, l'état de vos demandes sera « [En attente](#) », mais éventuellement ces états seront modifiés lors du processus de sélection. Pour créer une nouvelle inscription, cliquer sur « [Inscrire un élève](#) ».

Cliquer sur « [Éditer](#) » pour modifier vos choix et leur ordre de préférence.

INSCRIPTION DE SON ENFANT

Bienvenue sur le Guichet unique d'admission du Centre de services scolaire Marie-Victorin

Inscription
Identification de l'élève

Veuillez saisir le code permanent de votre enfant

ABCD12345678

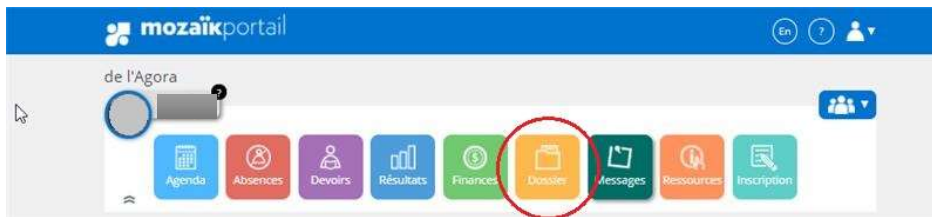
Le code permanent peut être trouvé sur le bulletin scolaire ou dans Mozaïk Portail sur la tuile Dossier.
 Créer une demande pour un autre enfant qui n'est pas le mien

Commencer

Mon enfant ne fréquente pas une de nos écoles

Retour

Procéder à l'inscription de votre enfant en indiquant son code permanent. Le code permanent, composé de 4 lettres et 8 chiffres, se situe sur le bulletin scolaire ou encore sur le portail Mozaïk en choisissant la tuile dossier.



Possibilités pour l'inscription d'un élève

Situation	Élève avec code permanent		Élève sans code permanent
	Courriel du compte et code permanent identique au dossier scolaire	Courriel du compte et code permanent différent du dossier scolaire	
État du formulaire	Formulaire prérempli avec nom et date de naissance. Le dossier scolaire est lié à l'inscription.	Formulaire non rempli . Le dossier scolaire n'est pas associé.	Formulaire non rempli. Pas de dossier scolaire associé avec votre inscription.
Bulletin scolaire requis	NON (sauf s'il ne fréquentait pas notre CSS l'année dernière)	OUI *	OUI *
Bouton à sélectionner	« Commencer »	« Commencer »	« Continuer sans code permanent »

* Merci d'envoyer le bulletin de l'année scolaire précédente : organisation_scolaire@csmv.qc.ca

L'objet du courriel doit être « Demande PPP - nom, prénom de l'enfant ».

Guide pour les répondants

Identification de l'élève

Veuillez saisir le code permanent de votre enfant

Date de naissance (AAAA-MM-JJ)

Prenom

Nom

Identification du répondant (parent ou tuteur)

L'adresse a été trouvée dans la base de données du centre de services scolaires

Établissement scolaire actuel

École fréquentée présentement

Nom de l'enseignant(e)

Plan d'intervention

Mon enfant a un plan d'intervention*

Oui Non

Choix de programme particulier

Après avoir saisi le code permanent, si l'adresse courriel au dossier scolaire est la même que pour votre compte *Inscris-TOI* et si le code permanent est valide, le formulaire sera prérempli avec les informations de l'élève, les cases sont grises. Indiquer si votre enfant a un plan d'intervention et les mesures adaptatives nécessaires pour effectuer les tests d'admission.

Choix de programme particulier

Prendre note que l'analyse du dossier de l'élève tiendra compte du bulletin de l'année dernière.

Vous devez exercer 3 choix de programmes. Dans le cas où vous n'auriez pas 3 choix, veuillez sélectionner "Je n'ai pas de 2e choix de programme" et/ou "Je n'ai pas de 3e choix de programme" comme école et programme.

Choix de niveau scolaire

Choisir...

Premier tour

Choix de l'école

Choisir...

Choix du programme

Choisir...

Url

Deuxième tour

Choix de l'école

Choisir...

Choix du programme

Choisir...

Url

Troisième tour

Choix de l'école

Choisir...

Choix du programme

Choisir...

Url

[Cliquez ici pour la liste complète des programmes offerts](#)

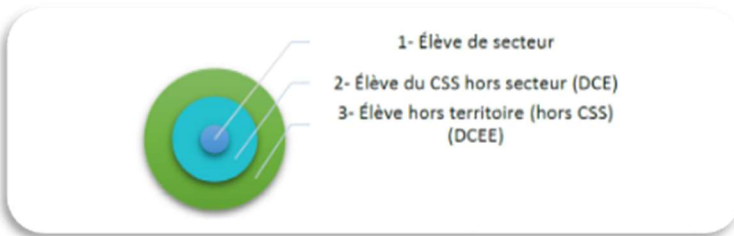
Enregistrer

Sélection des programmes désirés

Indiquer jusqu'à trois choix de programmes placés selon votre **ordre de préférence**. Pour ne choisir seulement qu'un ou deux programmes, sélectionner « **Je n'ai pas de deuxième (troisième) choix de programme** ». Chaque programme est associé à l'école à laquelle il est donné. Indiquer vos programmes en ordre de préférence.

Traitement des demandes selon le secteur

La console détermine si vous faites partie du secteur de l'école désirée, de même que si vous êtes au CSS Marie-Victorin. Un bandeau orange l'indique si ce n'est pas le cas. Les élèves du secteur du programme sont d'abord priorités. À la fin du troisième tour, si des places sont toujours disponibles, la sélection se fera parmi les élèves du CSS, mais hors secteur et finalement par les élèves qui sont hors du territoire du CSS. Un élève ne peut faire qu'une seule demande hors secteur ou hors territoire.



INSCRIPTION LORSQUE LE DOSSIER SCOLAIRE N'EST PAS LIÉ

Bienvenue sur le Guichet unique d'admission du Centre de services scolaire Marie-Victorin

Inscription

Identification de l'élève

Code permanent : AAAA11112222

Prénom* : [Champ de saisie]

Nom* : [Champ de saisie]

Date de naissance (AAAA-MM-JJ)* : [Champ de saisie]

Identification du répondant (parent ou tuteur)

Prénom* : [Champ de saisie]

Nom* : [Champ de saisie]

Lien avec l'enfant* : Choisir... [Menu déroulant]

Courriel* : [Champ de saisie]

Numéro civique (saisir en premier) : [Champ de saisie]

Saisissez le nom de votre rue pour trouver votre adresse* : [Champ de saisie] [Entrer l'adresse manuellement](#)

Téléphone à la maison* : 123-456-7890

Cellulaire : 123-456-7890

Téléphone au travail : 123-456-7890

Poste : [Champ de saisie]

Établissement scolaire actuel

Est-ce que votre enfant fréquente une école du Centre de services scolaire Marie-Victorin? Oui Non, autre école Non, aucune école fréquentée

École fréquentée présentement* : Entrez le nom de l'école et le centre de services scolaire de votre enfant. [Champ de saisie]

Participation à un programme particulier : S'il y a lieu, entrez le nom du programme. [Champ de saisie]

Nom de l'enseignant(e)* : [Champ de saisie]

Lorsque le dossier scolaire n'a pas été lié avec l'inscription de votre enfant, compléter le formulaire. (Tous les champs avec un « * » doivent être remplis.) Si lors de la recherche de votre adresse, elle ne figure pas dans les choix offerts, saisir l'adresse manuellement.

EXIGENCES DU PROGRAMME

Chaque programme possède ses propres critères d'admission et de sélection. Pour certains programmes, le bulletin scolaire de l'année scolaire précédente sera utilisé pour classer les élèves en rang. Des examens ou des auditions peuvent aussi être nécessaires. Lire attentivement les « [Directives particulières](#) » sous chaque programme.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Chaque programme classera en rang tous les élèves selon leurs critères de sélection. Comme indiqué précédemment, le processus se fera en trois tours.

Les élèves du **1^{er} tour** seront avisés par courriel du résultat pour ce premier choix. Voici les possibilités de résultat :

- ✚ ADMIS : Il figure parmi les élèves admis de l'école. Il devra alors CONFIRMER ou DÉCLINER cette admission **dans un délai de 3 jours**. **Une fois ce délai écoulé, nous considérerons alors l'admission comme DÉCLINÉE. Il ne participera pas au deuxième et/ou troisième tour de sélection, peu importe qu'il confirme ou décline l'acceptation.**
- ✚ EN ATTENTE : L'élève est mis sur la liste d'attente. Si des élèves admis déclinent leur admission, les responsables du programme admettront alors les prochains élèves placés en liste d'attente. Cette admission pourrait avoir lieu jusqu'au début septembre de l'année suivante.
- ✚ NON ADMIS : L'élève n'est pas admis par l'école, le motif est indiqué.

Pour les places libérées par les élèves ayant décliné, des courriels d'admission seront envoyés aux élèves en attente selon les rangs établis précédemment. Le même délai de 3 jours s'applique pour la réponse.

À la suite de ce mouvement, les écoles procéderont aux sélections du **2^e tour**. Les élèves qui n'ont pas été admis dans leur premier choix de programme recevront un courriel indiquant le statut de leur demande pour leur 2^e choix. Le délai de 3 jours s'applique pour les élèves admis.

Finalement, les écoles passeront au **3^e tour**. Les élèves ayant le programme en 3^e choix, qui n'ont pas été admis au premier ou au deuxième tour, recevront un courriel indiquant le statut de leur demande. Le même délai de 3 jours s'applique pour les élèves admis.

À la fin du troisième tour, s'il reste des places disponibles, les élèves hors secteur seront admis selon les critères du programme. Ce seront ensuite les élèves hors territoire qui seront sélectionnés.

Prendre note que les élèves en attente peuvent être admis à tout moment jusqu'à la rentrée scolaire prochaine. S'ils ont déjà confirmé une place dans un programme, ils pourront choisir de conserver cette place ou d'accepter la place qui leur est offerte.

INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE LA 2^E À LA 5^E SECONDAIRE

Les élèves qui souhaitent intégrer un programme pour les niveaux 2 à 5 du secondaire doivent maintenant s'inscrire via la console durant la période d'ouverture, au même titre que pour les élèves allant en 1^{re} secondaire. Le traitement des demandes se fera lorsque des places disponibles dans le niveau demandé seront libres. Le fonctionnement selon les tours s'appliquera également. Les élèves devront respecter les critères de sélection définis pour ces niveaux.

QUESTION FRÉQUENTE

Lorsque je tente de m'inscrire, on m'indique qu'une inscription est déjà faite pour cet enfant alors que je ne crois pas que ce soit le cas.

Un autre répondant de l'enfant peut avoir déjà procédé à l'inscription. Si ce n'est pas le cas, merci de communiquer avec nous pour déterminer l'adresse courriel qui a été utilisée pour l'inscription.

SOUTIEN AUX PARENTS

Soutien aux parents et aux utilisateurs des écoles, contacter le service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) à organisation_scolaire@csmv.qc.ca

Inscrire dans l'objet du courriel : « *Demande PPP - nom, prénom de l'élève* ».